

2/ELO! Le journal des
membres du GSV



LISTE
11

FIR ENG **STAARK STÄMM** **AN EUROPA.**

Le parti européen



NOS RÉUNIONS ÉLECTORALES

Les candidats CSV viennent dans votre région pour vous présenter le programme «E staarkt Europa». N'hésitez à les rencontrer lors des réunions électorales.

MARDI 7 MAI À 19H30

**LET'S GO ! SOIRÉE DE LANCEMENT
POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES**



AVEC LUC FRIEDEN

**au Centre Culturel « Schéiss »
à Luxembourg/Belair**

LUNDI 3 JUIN - 19H00

RÉUNION ÉLECTORALE AU NORD



Bistro 46 Am Tuerm
46, rue de l'Industrie, 9250 Diekirch

MERCREDI 5 JUIN - 19H00

RÉUNION ÉLECTORALE AU SUD



1535° Creative Hub
115A, rue Emile Mark, 4620 Differdange

JEUDI 6 JUIN - 19H00

RÉUNION ÉLECTORALE À L'EST



Bistro Lënster
6, Iernzwee, 6129 Junglinster

VENDREDI 7 JUIN - 18H00

AFTERWORK AU CENTRE - MANIFESTATION DE CLÔTURE



Au Hitch - Limpertsberg
21-25, Allée Scheffer
2520 Luxembourg

Traductions
disponibles
lors de
toutes les
réunions



LES CANDIDATS DU CSV POUR LES EUROPÉENNES 2024



CHRISTOPHE HANSEN
42, CLERVAUX

Master Géosciences, Environnement et Risques naturels
Député national



ISABEL WISELER-LIMA
62, LUXEMBOURG-VILLE

Professeure
Députée européenne,
Questeur du Parlement européen



GUY BREDEN
53, KEHLEN

Ingénieur industriel en informatique
Conseiller communal,
Président du CSV Sud



MÉLANIE GRÜN
31, KAYL-TÉTANGE

Professeure d'allemand
Conseillère communale,
Présidente du CSG



MARTINE KEMP
29, LUXEMBOURG-VILLE

Ingénieure diplômée de la circulation
Députée européenne



METTY STEINMETZ
30, ROSPORT-MOMPACH

Politologue
Président du CSJ

CHERS MEMBRES,

Pendant la campagne électorale, nous comptons sur l'engagement de nos nombreux membres.

Nous vous demandons de nous soutenir en votant pour la liste 11 du CSV et en apportant toutes vos voix à nos candidats.

Nous serions également heureux de recevoir votre soutien financier. Vous pouvez le faire en versant votre don au CCPL LU95 1111 0688 1138 0000 (CSV-ELECTIONS avec la mention Don campagne électorale) ou en scannant le QR code ci-dessous*.



Merci d'avance !

* Nous attirons votre attention sur les dispositions de la loi sur le financement des partis politiques. Les dons anonymes sont interdits et seuls les particuliers peuvent faire des dons. Les noms des personnes qui font un don de plus de 250 euros seront communiqués au Ministère d'État et à la Chambre des députés.